

Séance du 25 mai 2009

L'image de Port-royal entre mythe et réalité

par Christian BELIN

Dans l'histoire des lettres ou des idées, Port-Royal jouit d'un prestige incomparable. Son épopée a longtemps fasciné, et le nom de Port-Royal fascine encore aujourd'hui ou retient l'attention, tant il paraît difficile de considérer le XVII^e siècle sans faire halte en ces lieux d'asile ou de retraite, ce désert souvent appelé une "thébaïde", après que Madame de Sévigné l'eut ainsi qualifié. Sainte-Beuve parlait d'un "intérêt d'émotion" suscité par Port-Royal⁽¹⁾, qui va bien au-delà d'une simple curiosité intellectuelle motivée par la richesse d'un tel patrimoine national.

Au départ pourtant, le nom de cette abbaye fondée en 1204 n'a rien que de très commun (*porrois*, dont l'étymologie est incertaine, pourrait signifier un endroit plein de broussailles, et assez marécageux ; le vocable *de portu regio* apparaît cependant dans une charte de 1216). Au XVII^e siècle, le nom sera souvent interprété, par les amis du monastère, en un sens métaphorique et très augustinien, comme un Port-Royal du Salut.

Et cependant, de quel Port-Royal parle-t-on ? De Port-Royal-des-Champs, monastère situé dans la vallée de Chevreuse, "saintes demeures du silence"⁽²⁾, à quelques encablures de Paris ou du futur Versailles, ou bien également de Port-Royal de Paris, au faubourg Saint-Jacques ? D'un couvent de religieuses cisterciennes, ou d'un véritable centre culturel autour duquel gravitent, au XVII^e siècle, bon nombre des meilleurs esprits du siècle ? Le monde de Port-Royal intéresse tout autant l'histoire religieuse ou la politique que la République des Lettres, la théologie ou la spiritualité. Monde étonnamment riche (la constellation Port-Royal brille au firmament du Grand siècle), monde qui se manifeste sous le signe de la diversité, et dont il nous faut ici esquisser la physionomie.

Certains, comme Philippe Sellier, ont évoqué une "énigme de Port-Royal", et l'on ne cesse en effet d'être frappé par le contraste qui oppose la modestie d'un simple couvent féminin à l'éclat extraordinaire de son rayonnement, à travers la totalité du XVII^e siècle et bien au-delà.

L'image et le rayonnement

Si le monastère fut fondé en 1204, ce n'est vraiment qu'en 1609 (le 15 septembre) qu'il entre vraiment dans l'histoire, lorsqu'une jeune abbesse de 16 ans, le Mère Angélique Arnauld, décide d'y rétablir, avec la plus grande fermeté, la discipline régulière voulue par saint Benoît et saint Bernard. Un siècle plus tard, le 28 octobre 1709, les dernières religieuses seront dispersées et très vite, comme dira Saint-Simon, "il n'en restera pas pierre sur pierre". Le grand historien de Port-Royal,

au XIX^e siècle, Sainte-Beuve (son *Port-Royal* fut écrit entre 1834 et 1859), fut l'un des premiers à méditer sur une fresque qui coïncidait ainsi si étrangement avec le siècle de Louis XIII et de Louis le Grand :

“Ce qu’il a de particulier en apparence et de réellement circonscrit ne l’empêche pas de tenir à tout son siècle, de le traverser dans toute sa durée, de le presser dans tous ses moments, de le vouloir envahir sans relâche, de le modifier du moins, de le caractériser et de l’illustrer toujours”.⁽³⁾

Il ne s’agirait donc pas d’un contact superficiel ou accidentel, mais d’une imprégnation continue, peut-être d’une étrange osmose. Sainte-Beuve achève sa réflexion sur un ton très hugolien : “Ce cloître d’abord rétréci, sous les arceaux duquel nous nous engageons, va jusqu’au bout du grand règne qu’il a devancé, y donne à demi ou en plein à chaque instant, et l’éclaire de son désert par des jours profonds et imprévus”.

En des termes qui trahissent la prégnance d’un certain romantisme, l’historien célèbre ce que nous appellerions volontiers aujourd’hui un “lieu de mémoire”, mais à vrai dire, ce mouvement avait été enclenché dès le XVII^e siècle, par les nombreux mémorialistes de Port-Royal (Nicolas Fontaine, Claude Lancelot, Arnaud d’Andilly, Pierre Thomas du Fossé, le Sieur de Pontis) comme par les religieuses elles-mêmes qui écrivirent si souvent, au moment des persécutions, de très belles *Relations de captivité* (Angélique de Saint-Jean par exemple).

Il existe en effet une mythologie de Port-Royal, qui a durablement façonné l’imaginaire collectif. En quelques images, l’épopée est restituée et défile sous les yeux. Songeons d’abord, à titre emblématique, à la croix écarlate sur le blanc scapulaire des religieuses, comme sur les *ex-voto* peints par Philippe de Champaigne. Très vite ensuite, d’autres scènes s’imposent, propagées par l’historiographie : la journée du guichet, où la jeune Angélique interdit l’entrée du couvent à sa famille ; le miracle de la Sainte-Epine, qui guérit la nièce de Pascal ; la foule des Solitaires et des aristocrates convertis ; la signature du Formulaire (c’est le sujet de la pièce de Montherlant, pourtant bien moins marquée par Port-Royal que le *Dialogue des carmélites* de Bernanos), moment insigne de la crise janséniste ; la visite disciplinaire effectuée par Mgr de Harlay ; enfin la destruction de l’abbaye et la profanation du cimetière. Un livre d’images se laisse parcourir à mesure que se déroule, sur un siècle, un scénario hautement romanesque.

En arrière-plan toutefois se profilent des étiquettes davantage marquées par l’esprit de controverse. D’autres connotations envahissent l’esprit. Port-Royal devient alors le quartier général de l’anti-jésuitisme, le sanctuaire du jansénisme, le bastion de la théologie augustinienne, le Port-du-Salut de grands seigneurs ou de grandes dames très souvent anciens frondeurs (la duchesse de Longueville), en tout cas réfractaires aux excès de l’autoritarisme louisquatorzien ; enfin, la terre d’élection des esprits les plus exigeants sur le plan moral ou intellectuel (le phénomène des Solitaires). Les ombres de Racine et de Pascal hantent notre imaginaire port-royaliste.

On connaît le mot de Royer-Collard : “qui ne connaît pas Port-Royal, ne connaît pas l’humanité”.⁽⁴⁾ On comprend surtout que cette réalité complexe ait pu tour à tour susciter l’admiration et l’agacement. Les jésuites feignaient de voir en

Port-Royal une nouvelle Genève, la marque d'un "calvinisme rebouilli", et depuis le XVII^e siècle, un fort courant anti-port-royaliste a souvent traversé le discours clérical français.

Quels sont donc les chefs d'accusation que l'on impute à l'ensemble du mouvement ? On pourrait les ramener à trois principaux griefs qui concerneraient d'abord le questionnement théologique, ensuite l'attitude politico-religieuse (ou plus exactement l'insertion de Port-Royal dans la modernité de son siècle) et enfin la discipline morale. Ces trois plans sont naturellement superposés.

Dans l'ordre théologique, on a pu assimiler le courant port-royaliste au phénomène circonscrit, mais complexe et insaisissable, du jansénisme. Sur le plan politico-religieux, on discerne facilement chez bon nombre d'écrivains port-royalistes des tendances gallicanes, pourtant mesurées, hostiles à l'ultramontanisme. Enfin, dans le domaine moral ou spirituel, on reproche souvent à l'École de Port-Royal un certain rigorisme un peu raide et impitoyable. Le monde de Port-Royal serait décidément et désespérément austère et sévère. Sans doute les idées reçues ne manquent pas ; elles sont même tenaces. Bien que parfois compréhensibles, voire partiellement justifiées, elles n'en sont pas moins caricaturales et approximatives, pour ne pas dire inexactes.

L'ombre portée du jansénisme

En 1640, lorsque l'*Augustinus* paraît, gros ouvrage autour duquel va se cristalliser une querelle déjà ancienne (la grâce), le monastère réformé de Port-Royal existe déjà depuis une trentaine d'années, et a connu, sous Louis XIII, un développement exceptionnel (à partir de 1625, installation des religieuses en l'hôtel de Clagny ; en 1646, construction de Port-Royal de Paris ; il y avait alors une centaine de religieuses), sous la direction spirituelle de Saint-Cyran, certes ami de Jansénius, mais beaucoup plus profondément marqué par Bérulle que par Jansénius. Il ne faudrait pas oublier, d'autre part, que l'*Augustinus* a été largement approuvé par les théologiens, notamment par les dominicains thomistes.

Ce n'est qu'au moment de l'affaire des Cinq propositions censées résumer des positions hérétiques contenues dans l'*Augustinus* (sanctionnées en 1653 et 1656) que le phénomène janséniste émerge sur la scène théologique. Autrement dit, d'une part, le jansénisme n'est lui-même qu'un avatar de la longue querelle sur la grâce, d'autre part il ne se confond nullement avec Port-Royal, même si les amis de l'abbaye ont pris la défense d'un ouvrage qui leur paraissait parfaitement exprimer la doctrine de saint Augustin sur la grâce.

L'un des historiens du jansénisme, Louis Cognet, soulignait "la quasi-impossibilité de donner au mot jansénisme un contenu intellectuel précis". Arnauld parlait du "fantôme" du jansénisme (*Le Phantosme du jansénisme ou justification des prétendus jansénistes*, 1686), mot apparu dans les années 1650, à titre malveillant, et dans une volonté manifeste de dénigrement. Les prétendus jansénistes se voulaient catholiques, ni plus ni moins, fidèles sans doute à saint Augustin pour ce qui est de la théologie de la grâce, mais nullement inféodés à quelque gourou spirituel, celui-ci fût-il saint Augustin lui-même.

Sans entrer dans de plus amples détails, on rappellera, à titre d'exemple, que ce n'est pas Jansénius ni même saint Augustin qui a parlé du petit nombre des élus, de la porte étroite ou des sarments qui sont jetés au feu. Ces notions peuvent gêner

une sensibilité prétendue moderne ou humaniste et on comprend qu'elles aient fait l'objet d'un maquillage pseudo-rationnel ; elles n'en font pas moins partie de la révélation néo-testamentaire.

Saint Thomas, dans la *Ia IIae* de la *Somme* décrit la grâce avec les termes augustiniens de "promptitude" et de "délectation" (Q. 109) ; il parle d'une justification "instantanée et non progressive" (Q. 113) ; il évoque même son "infaillibilité" (Q. 112). Lorsqu'on lit qu'à cause du péché originel, "Adam tout entier dans son corps et dans son âme a été changé en un état pire (*totumque Adam per illam praevagationis offensam secundum corpus et animam in deterius commutatum fuisse*)", que "les hommes contractent une injustice personnelle", ou encore que "quiconque se considère lui-même, ainsi que sa propre faiblesse et ses mauvaises dispositions, peut être rempli d'effroi et de crainte au sujet de sa grâce, puisque personne ne peut savoir, d'une certitude de foi excluant toute erreur, qu'il a obtenu la grâce de Dieu", on ne lit pas saint Augustin ni quelque développement luthérien, tiré de la *Römerbrief*, sur le "*simul justus ac peccator*" ; on ne lit pas davantage Jansénius, Arnould ou Pascal, mais tout simplement, plus officiellement, les textes du Concile de Trente (successivement le décret sur le péché originel du 17 juin 1546 et celui sur la justification du 13 janvier 1547). L'un des sympathisants de Port-Royal, Amable de Bourzeis, n'avait pas beaucoup de peine, en définitive, à montrer, sur ces questions, la conformité de saint Augustin avec le Concile de Trente.

Que s'est-il donc passé ? Comment ne pas invoquer d'autres motifs que ceux de la stricte théologie, pour expliquer la condamnation, à vrai dire assez lente, d'un certain nombre de positions somme toute fort traditionnelles ? On rappellera par exemple que Saint-Cyran avait été emprisonné par Richelieu bien avant la publication de l'*Augustinus*, pour des raisons strictement politiques (il avait écrit *Mars gallicus*, favorable à l'Espagne) ; on se souviendra aussi que la Compagnie de Jésus voyait d'un mauvais œil l'influence grandissante d'une abbaye qui attirait à elle la meilleure part de l'intelligentsia. Mais il existe aussi des raisons plus profondes, qui touchent à une certaine vision du monde, et surtout aux rapports entretenus avec ce qu'on pourrait appeler une certaine modernité culturelle.

Sans aucun doute Port-Royal fut, sur le plan de la théologie, comme d'ailleurs sur celui de l'ecclésiologie ou de la morale, systématiquement tourné vers l'Antiquité chrétienne. Là était la norme, la règle, le principe. Les écrivains de Port-Royal se référaient en priorité aux Pères de L'Eglise et aux Conciles, alors que les jésuites usaient plus volontiers des scolastiques, non sans faire constamment appel à l'autorité pontificale. Au moment de la querelle janséniste, on perçoit très bien cette opposition entre anciens et modernes, entre les défenseurs de la tradition patristique et les promoteurs de ce que plus tard on appellera un *aggiornamento*.

En un sens, et fût-ce au prix d'une caricature, les uns sont obstinément passéistes, quand les autres se veulent résolument modernes ou modernistes, voire avant-gardistes. Les port-royalistes privilégient l'écrit et les Ecritures, l'érudition et la tradition ; les jésuites préfèrent une propagande par le spectacle ou l'éloquence des images ; ardents missionnaires et militants zélés, ils n'ont de cesse de gagner les âmes. Port-Royal se contentait de vouloir les toucher.

Port-Royal dans le siècle et la politique

Nous retombons précisément dans la sphère politico-religieuse, au point d'impact de l'insertion dans le monde. La difficulté est aussi ancienne que le christianisme : être dans le monde sans être du monde ; accomplir une mission sans tomber dans la compromission. Port-Royal semble avoir choisi un chemin de crête. Mais là encore, des correctifs doivent être apportés à ce qui semble trop évident. Port-Royal est en effet beaucoup plus de son temps qu'il n'y paraît, dès lors que l'on quitte le terrain de la polémique.

La réforme inaugurée par la Mère Angélique s'inscrit dans le droit fil de la réforme tridentine. Au XVII^e siècle, les ordres religieux se rénovaient, tandis que d'autres familles apparaissaient : Bérulle fondera l'Oratoire et Mr Olier la Communauté de Saint-Sulpice ; Vincent de Paul instituera les Prêtres de la Mission, Mme de Chantal créera les Visitandines, César de Bus les Pères de la doctrine chrétienne. Les carmels se rénovent et se multiplient ; en 1618 est fondée la Congrégation bénédictine de Saint-Maur. Le monastère cistercien de Port-Royal illustre ce vaste mouvement de réforme ou de ressourcement. La Mère Angélique était d'ailleurs en relation avec saint François de Sales. Il s'agissait en effet de revenir *ad fontes*, en se débarrassant des scories accumulées, et de privilégier la tradition et non les traditions. En termes plus contemporains, on pourrait dire que Port-Royal voulait revenir aux fondamentaux (ici, en l'occurrence, la clôture, le silence, la pauvreté, le primat absolu de la recherche de Dieu). Henri Bremond a révélé l'étonnant dynamisme et la diversité chatoyante des courants spirituels du XVII^e siècle (école française, invasion mystique).

Port-Royal ne constitue au départ, dans la première moitié du siècle, qu'une maison religieuse animée, comme tant d'autres, par la ferveur tridentine. Il n'est donc pas, de ce point de vue, en porte-à-faux, mais en consonance avec son époque. Il l'est davantage encore sur le plan de la culture et de la vie intellectuelle. Très vite, sur le plan philosophique, les écrivains de Port-Royal se montreront partisans de Descartes et ennemis, comme lui, de toute scolastique. Arnauld et Nicole rédigeront la *Logique de Port-Royal*, ouvrage qui fait date dans l'histoire de la philosophie, ou encore la *Grammaire*, qui inspirera Saussure et la linguistique du XX^e siècle. Arnauld fut l'un des correspondants de Leibniz, ainsi que l'un des opposants de Malebranche dans la querelle quiétiste.

Des écoles seront créées à Port-Royal (en 1638, d'abord à Paris, puis aux Champs), où l'on dispensera, en français, un enseignement de très haute qualité, centré sur les humanités (l'un des foyers de l'hellénisme) mais ouvert sur les sciences. Elles étaient habitées par un idéal pédagogique, où s'harmonisaient l'amour des lettres et la passion pour les sciences (un idéal qui fut longtemps au cœur de notre système pédagogique). Racine y sera formé, mais aussi Angélique de Saint-Jean ou Le Nain de Tillemont. Ce choix du français est d'ailleurs résolument moderne, et non passéiste, comme se révèle moderne, à la même époque, l'utilisation du théâtre dans la pédagogie des jésuites. Marc Fumaroli a montré combien s'opposaient, sur le plan rhétorique, le style orné des jésuites, volontiers exubérant, et le style concis ou atticiste des écrivains de Port-Royal ; il parle même d'une "rhétorique gallicane", qui joua un rôle majeur de ce que l'on appelle, faute de mieux, le classicisme.⁽⁵⁾

Port-Royal a d'ailleurs largement contribué à l'essor et la modernisation syntaxique du français, ne serait-ce qu'à travers l'abondance de ses traductions. Non seulement en effet, on traduisait les classiques grecs ou latins, ou même sainte Thérèse d'Avila, mais encore les Pères, et, de manière plus révolutionnaire, la Bible (la *Bible de Port-Royal*, 1657-1700, le *Nouveau Testament* de Sacy), le bréviaire et le missel (Joseph de Voisin). Sur ce point, Port-Royal fut avant-gardiste, et certaines de ses traductions furent condamnées par Rome (Mazarin faisait répandre une rumeur selon laquelle Port-Royal souhaitait l'usage d'une liturgie en français). Dans l'ordre liturgique, l'Année chrétienne de Nicolas Letourneux inspirera toute la grande tradition française du missel bilingue (par exemple, au XX^e siècle, le missel de Dom Gaspar Lefebvre ou celui de dom Gérard).

Quant à l'usage du français en théologie, le succès éditorial des *Provinciales* montre combien les gens du monde, notamment la haute aristocratie, ont été sensibles à ce langage neuf qui mettait, en langue vernaculaire, les questions théologiques à la portée de tous. Port-Royal anticipe souvent certaines prises de position ultérieures de l'Église : songeons par exemple, à propos des études bibliques, à *Providentissimus Deus* de Léon XIII en 1893, ou à *Divino afflante Spiritu* de Pie XII en 1943.

L'osmose étroite qui régna entre l'abbaye et les salons semble à première vue assez paradoxale. On s'en étonnera moins si l'on garde en mémoire que l'abbaye de Port-Royal fut d'abord une affaire de famille. La dynastie des Arnauld fournira à l'abbaye une douzaine de religieuses, dont trois abbesses, quatre Solitaires et l'un des plus grands théologiens du siècle, Antoine Arnauld. Les travaux de Jean Mesnard ont particulièrement mis en lumière le rôle prépondérant des réseaux d'amitié qui liaient entre elles des familles appartenant à la caste parlementaire ou à la haute aristocratie, notamment celle des Frondeurs⁽⁶⁾. Tout naturellement, les mêmes personnes qui fréquentaient les salons les plus mondains se montraient assidues aux offices célébrés dans l'église de l'abbaye. Arnauld d'Andilly était un familier de l'hôtel de Rambouillet, célèbre pour sa chambre bleue ; mais il faudrait aussi mentionner le salon de Mme de Sablé, l'hôtel de Nevers, de Liancourt, de Luynes, de Condé, de Roannez, le château de Vaumurier, où séjourna Pascal. On pourrait ajouter à la liste l'hôtel que se fit construire Madame de Longueville, princesse du sang, à Port-Royal-des-Champs.

Ce serait donc une erreur de perspective que de s'imaginer un Port-Royal coupé du monde réel et concret, ou systématiquement hostile à la culture mondaine. Au contraire, les gens du monde (on pense au modèle idéalisé de l'honnête homme) ont activement participé au rayonnement d'une abbaye qui prêchait le renoncement le plus radical. Madame de Sévigné faisait ses délices des *Essais de morale* de Nicole, et des mondains aussi raffinés que Madame de Lafayette ou son ami La Rochefoucauld ont profondément répercuté dans leurs œuvres cette vision du monde sans complaisance⁽⁷⁾.

Une part considérable de la littérature classique demeure incompréhensible sans la prise en compte d'une vision augustinienne du monde. Sans doute peut-on suggérer, pour expliquer ce phénomène quelque peu paradoxal (du moins à nos yeux), que ce qui plaisait à ces mondains était justement une peinture sans

concession de l'humaine condition, une certaine passion pour une lucidité démystificatrice qui refusait tous les faux-semblants et toutes les grimaces. Célimène n'est-elle pas étrangement fascinée par Alceste ?

Il convient cependant de revenir sur la situation politique contemporaine. La Fronde a échoué et l'absolutisme s'est imposé. Toute une catégorie sociale se sentait politiquement frustrée, idéologiquement bafouée ou humiliée. Le cardinal de Retz, comme plus tard Saint-Simon, ne pourront avoir que des sympathies pour une abbaye qui tenait tête, sur le plan spirituel, au monarque tout-puissant.

Jean Rohou a pu écrire que Port-Royal était "l'œil de Caïn" du régime⁽⁸⁾. Autrement dit, il ne faudrait peut-être pas dire : bien qu'ils fussent des aristocrates de haut vol, beaucoup de gens du monde s'étaient tournés vers Port-Royal, mais plutôt : parce qu'ils étaient des aristocrates disqualifiés ou momentanément congédiés de l'Histoire, ces mêmes mondains se sont avidement rapatriés vers une thébaïde généreusement contestataire. Au fond, un certain nombre de leurs propres valeurs bafouées (indépendance d'esprit, gratuité du service, sens de l'idéal) coïncidaient davantage avec le monde de Port-Royal qu'avec l'esprit bourgeois ou mercantile qui semblait de plus en plus dominer la société.

Une telle analyse serait d'ailleurs confirmée si l'on porte le regard en aval, vers le XVIII^e siècle, où le fameux "prétendu" jansénisme adopte de plus en plus les couleurs du politique. Une résistance parlementaire s'installe alors en France, surtout dans la période pré-révolutionnaire, et la plupart de ces magistrats étaient de sensibilité port-royaliste. Cette espèce de républicanisme janséniste n'était d'ailleurs que le versant politique d'un républicanisme ecclésiologique, que Port-Royal a toujours défendu avec la plus extrême rigueur (supériorité des Conciles sur l'autorité du pape, relative autonomie des églises locales, ecclésiologie centrée sur l'épiscopat).

Reste enfin un dernier malentendu autour de l'école de Port-Royal, sans doute le plus répandu, ou tout au moins le plus populaire, à savoir son rigorisme intransigeant. Le siècle tout entier en aurait subi la néfaste influence.

Une réputation de rigorisme

A y regarder de plus près, cependant, on constate une fois de plus que les exigences morales ou disciplinaires prônées par Port-Royal sont la plupart du temps les mêmes que celles recommandées par saint François de Sales, Bérulle, Olier, ou sainte Thérèse d'Avila. Un livre comme *De la fréquente communion* d'Antoine Arnauld (1643), qui eut un immense succès, travaille à rétablir la dignité de la pratique sacramentelle (dans l'usage de la confession et de la communion) dans un esprit qui est exactement celui du Concile de Trente. On ne badinait pas au XVII^e siècle avec la discipline des sacrements. Comme plus tard Pascal, Arnauld dénonce un certain laxisme moral qui risque, à plus ou moins long terme, de minimiser la valeur absolue de l'amour de Dieu (Rome condamnera d'ailleurs en 1665 et en 1679 110 propositions laxistes, empruntées à des ouvrages jésuites). De même que la grâce confère la vraie liberté, de même l'amour de Dieu confère la vraie morale. "La vraie morale se moque de la morale", écrivait Pascal en écho à la fameuse injonction de saint Augustin : "aime et fais ce que tu veux". Le frontispice de l'*Augustinus*, comme le remarquait Lucien Cognet⁽⁹⁾, emblématise l'un des

versets les plus enthousiastes de saint Paul : “l’amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par l’Esprit-Saint qui nous a été donné”. La grâce est un charme ensorcelant, une délectation qui incline le cœur, et non pas une sorte de pression anxiogène et liberticide. Pascal écrivait : “nul n’est heureux comme un vrai chrétien”.

Port-Royal stigmatise la tiédeur ou l’hypocrisie, mais se soucie assez peu des discours platement moralisateurs. Il était d’ailleurs particulièrement allergique à toute espèce de casuistique ou aux pratiques de la restriction mentale. Port-Royal est devenu, au fil du temps, le bouc-émissaire de tous ceux qui ont dénoncé une “pastorale de la peur” (Jean Delumeau), sans doute largement répandue, mais dont il n’est nullement responsable. Le dynamisme de la charité, enclenchée par la grâce victorieuse, annihile au contraire la crainte servile.

Il n’est pas insignifiant à ce propos de noter que le lecteur s’amuse assez souvent à la lecture des *Provinciales* ou des *Pensées*, beaucoup plus traversées par le comique ou l’humour qu’on se l’imagine parfois. Quant à la joie chrétienne, elle fut l’un des mots d’ordre du groupe. Pascal versa des pleurs de joie la nuit de sa conversion (1654). Il écrivit un jour à son amie Charlotte de Roannez :

“Il ne faut pas croire que la vie des chrétiens soit une vie de tristesse. On ne quitte les plaisirs que pour d’autres plus grands. (...) Et ainsi nous devons travailler sans cesse à nous conserver cette joie qui modère notre crainte, et à conserver cette crainte qui conserve notre joie, et selon qu’on se sent trop emporter vers l’un, se pencher vers l’autre pour demeurer debout”.⁽¹⁰⁾

“Demeurer debout” : excellente devise qui s’applique à l’histoire tout entière de Port-Royal. Tel est, en définitive, le suprême message de Port-Royal, ce qui ne signifie pas qu’il l’ait nécessairement traduit dans ses actes ou dans ses discours. Ne s’est-il pas laissé lui-même égaré par l’esprit partisan ou la passion des controverses ? N’a-t-il pas dépensé une énergie considérable à prouver qu’il avait presque toujours raison ? Pareilles objections ne peuvent être que légitimes ; elles n’enlèvent rien à l’éclat d’un mouvement spirituel puissant qui a traversé tout son siècle en laissant partout des empreintes indélébiles. Le catholicisme français lui doit une partie de son identité, quand bien même il ne l’avouerait pas spontanément. Et son échec apparent, à l’aube du XVIII^e siècle, n’a nullement signifié la fin de son influence.

Port-Royal a contribué à renouveler le concept de tradition, écartant une conception fixiste au profit d’une conception dynamique (*paradosis* néotestamentaire). Saint Irénée parlait d’un parfum qui ne cesse de rajeunir en rajeunissant le vase même qui le contient (*Adversus Haereses*, III). Pascal inversait le rapport dialectique anciens/modernes, situant la modernité (*modo hodiernus*) dans l’enfance intellectuelle du monde, dans un passé qui ne cesse de s’actualiser.

Sur le plan de la réflexion théologique, si l’Ecole de Port-Royal fut si féconde et si attractive, n’est-ce pas parce qu’elle sut conjuguer justement *nova et vetera* ? Fidèles aux Ecritures portées ou éclairées par la Tradition, les théologiens de Port-royal ne comprenaient nullement l’intelligence de la foi (*intellectus fidei* anselmien) comme une servile répétition. Malheur en effet aux épigones qui veulent refaire du thomisme sans saint Thomas ou de l’augustinisme sans saint Augustin ! On n’obtient souvent qu’un produit résiduel ou frelaté. La plus grande fidélité au patrimoine philosophique ou théologique ne consiste pas en sa simple restitution conservatrice, mais

en sa transposition créatrice et sa réécriture intelligente. Si Pascal fut si efficacement persuasif, il le doit à ce sens inné de la tradition ; ainsi a-t-il pu tenir un discours non pas vraiment moderne, au sens étroit du terme, mais redoutablement actuel, c'est-à-dire constamment actualisé.

Enfin, l'un des héritages les plus somptueux de Port-Royal me semble être ce que nous appellerions aujourd'hui son effort remarquable d'inculturation. Les écrivains de Port-Royal ont implicitement prêché pour le dialogue avec la culture de leur temps (et c'est d'ailleurs l'une des profondes convictions du classicisme, la meilleure manière de viser à l'universel et de ne jamais se démoder). Port-Royal a su en particulier parler avec l'élite intellectuelle de son époque (sans doute cultivait-il une certaine forme d'élitisme), comme il a su aussi maintenir une communication ouverte avec le monde scientifique. Là encore, on ne peut que profiter d'une telle leçon.

Sainte-Beuve voyait dans l'épopée de Port-Royal "une tentative expresse de retour à la sainteté de la primitive Eglise (...), un dessein formel de réparer et de maintenir la science, l'intelligence et la grâce"⁽¹¹⁾. Superbe triade, sur laquelle s'achèvera ce propos. La science, l'intelligence et la grâce ! Sans doute Port-Royal n'a-t-il pas voulu disjoindre, en effet, ce que Dieu lui semblait avoir indissolublement uni.

NOTES

- (1) *Port-Royal*, Paris, Hachette, 1912, tome I, *Discours préliminaire* (rééd. De l'ouvrage par Philippe Sellier, Paris, Laffont, Bouquins, 2004).
- (2) Racine, *Le Paysage ou Promenade de Port-Royal-des-Champs*.
- (3) *Port-Royal*, *op. cit.*, p.6
- (4) Mot rapporté par Sainte-Beuve, *Port-Royal*, *op. cit.*, p.23.
- (5) Voir *L'âge de l'éloquence*, Paris, Albin Michel, 1994.
- (6) Voir par exemple, de J. Mesnard, *Pascal et les Roannez*, Paris, Desclée, 1965.
- (7) Voir, de Philippe Sellier, *Port-Royal et la vie littéraire*, 2 vol., Paris, Champion, 1999 et 2000 (rééd. 2004)
- (8) *Histoire de la littérature française du XVII^e siècle*, Presses universitaires de Rennes, 2000.
- (9) *Les origines de la spiritualité française au XVII^e siècle*, Paris, Vieux Colombier, 1949. De Louis Cognet également, *Le jansénisme*, Paris, PUF, 1961.
- (10) Lettre à Charlotte de Roannez, *Œuvres complètes*, éd. J. Mesnard, tome III, Paris, Desclée, 1991, lettre 6, p.1041.
- (11) *Port-Royal*, *op. cit.*, *Discours préliminaire*.